

## ARTICLE 1. ACHETEUR

---

REDON Agglomération  
3, rue Charles Sillard  
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX  
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

## ARTICLE 2. PROCÉDURE DE PASSATION

---

Procédure adaptée, suivant les articles L.2123-1, R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.

## ARTICLE 3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ

---

**La présente consultation a pour objet les travaux relatifs à l'aménagement du parc d'activités « les Vallées du Couchant » à Pipriac.**

Le marché public objet de la présente consultation est un marché ordinaire.

## ARTICLE 4. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

---

Le marché prendra effet à compter de sa notification.

Le délai global d'exécution de chacune des tranches est le suivant :

**Tranche 1** : 7 mois et 15 jours comprenant la période de préparation d'1 mois et congés payés, hors intempéries.  
Le délai court à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux du lot n°1 de la tranche 1.

**Tranche 2** : 7 mois et 15 jours comprenant la période de préparation d'1 mois de préparation et congés payés, hors intempéries.

Le délai court à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux du lot 1 de la tranche 2.

## ARTICLE 5. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

---

La consultation est composée de 5 lots :

	Dénomination des lots
LOT N°1	TERRASSEMENTS – VOIRIE
LOT N°2	ASSAINISSEMENT - EAUX PLUVIALES - EAUX USEES
LOT N°3	RESEAUX SOUPLES
LOT N°4	ESSAIS D'ETANCHEITE ET PASSAGE CAMERA
LOT N°5	ESPACES VERTS

## ARTICLE 6. MODE DE DÉVOLUTION

---

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.  
Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

## ARTICLE 7. VISITE DU/DES SITE(S)

---

La visite des sites est libre d'accès.

## ARTICLE 8. VARIANTES

---

### 8.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

### 8.2 Variante obligatoire

**Pour le lot 1 uniquement**, les candidats ont l'obligation de répondre à la solution de base et faire une proposition pour la variante obligatoire suivante :

- Variante Obligatoire n°1 : Cheminements piétons, sable stabilisé renforcé/régénérant type stabex – ép 12 cm (Correspondant au poste 1.17 de la DPGF)

## ARTICLE 9. PRESTATION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) ÉVENTUELLE(S)

---

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffer par le candidat.

## ARTICLE 10. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

---

Précisés dans le règlement de consultation.

## ARTICLE 11. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

---

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site : <https://marches.megalis.bretagne.bzh> (sous la référence RA-MAPA2022-22)

## ARTICLE 12. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

---

**05 septembre 2022, 12h00** dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

## ARTICLE 13. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

---

- Critère Prix : 60 %
- Critère Technique : 40 % (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

## ARTICLE 14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

---

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

## ARTICLE 15. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

---

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte  
CS 44416, 35044 - Rennes cedex  
Tél. : 02 23 21 28 28  
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr  
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

## ARTICLE 16. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

---

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :  
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1  
Tél : 02 53 46 79 02  
Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr